

Haute-Savoie : un dynamisme démographique tiré par la proximité de Genève

Entre 1999 et 2006, la croissance démographique de la Haute-Savoie est l'une des plus dynamiques de la région Rhône-Alpes. La densification de la population est forte à proximité de la Suisse et autour d'Annecy, où la périurbanisation se poursuit. Cette hausse résulte d'un fort excédent des naissances sur les décès et d'un solde migratoire élevé.

Caroline Roux

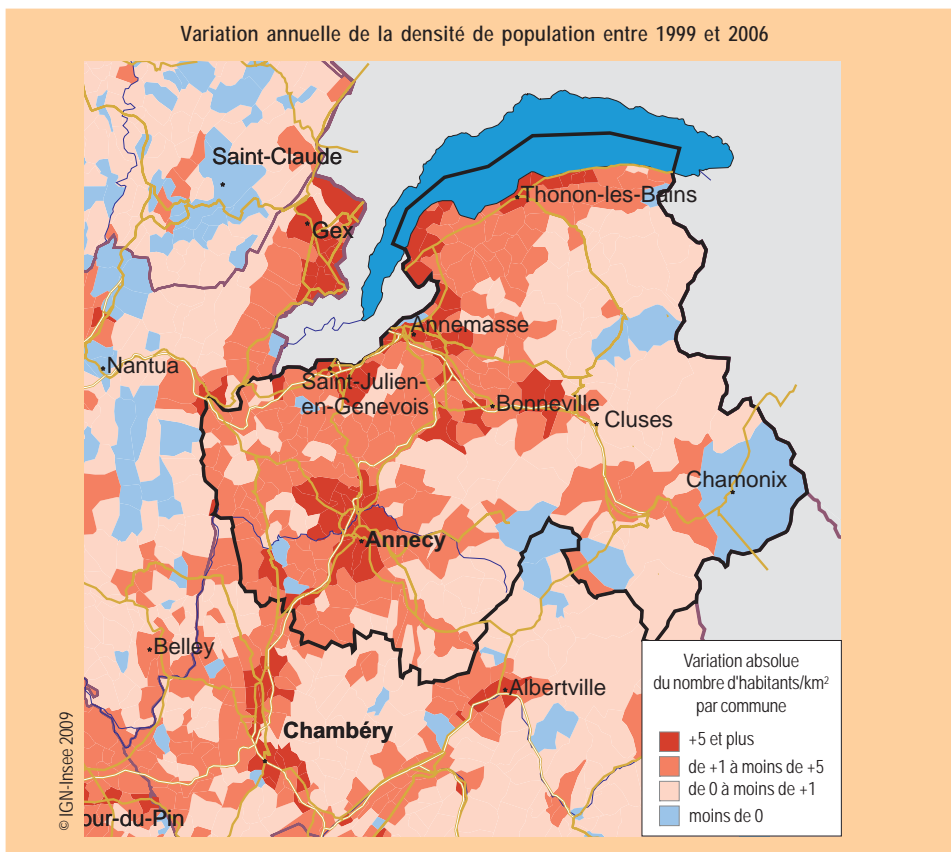
En 2006, la population de la Haute-Savoie s'élève à 696 000 habitants, soit 10 % de plus qu'en 1999, ce qui représente une augmentation de 1,4 % par an. Ce rythme de croissance situe la Haute-Savoie au 8^{ème} rang des départements de France métropolitaine. Elle se place également au 1^{er} rang des départements de Rhône-Alpes, à égalité avec l'Ain (+1,4 % par an) et devant la Savoie (+1,1%). Cette hausse est plus forte que durant les années 90 (+1,2 % par an), mais plus faible que durant les années 80 (+1,8 %).

Ce phénomène n'est pas récent. En effet, la Haute-Savoie connaît la croissance démographique la plus importante de la région depuis 1962. Depuis cette date, la population du département a plus que doublé, pendant que celle de la région Rhône-Alpes augmentait de 50 %. À ce rythme, la Haute-Savoie pourrait devenir dans quelques années le troisième département le plus peuplé de la région en dépassant la Loire.

De 1999 à 2006, la hausse concerne quasiment tout le territoire départemental. La population de

La densité augmente dans le Genevois et autour d'Annecy

Variation annuelle de la densité de population entre 1999 et 2006



L'étalement périurbain se confirme

tous les cantons, sauf celui de Chamonix, a augmenté. Les hausses sont particulièrement marquées pour les zones proches de Genève, au bord du Léman, ainsi qu'autour d'Annecy et de Bonneville.

À l'est, les cantons de Cluses, Samoëns et Sallanches connaissent une augmentation de leur population plus modérée que dans le reste du département.

Avec 159 habitants au km², contre 144 en 1999, la densification du département se poursuit au rythme de 2 habitants de plus au km² chaque année. La Haute-Savoie est désormais le second département de la région en terme de densité après le Rhône. Elle se place devant la Loire et l'Isère dont la population a moins progressé ces dernières années. Les cantons d'Annecy, Annemasse et Thonon-les-Bains, déjà fortement peuplés, connaissent une forte augmentation de densité. C'est également le cas pour la plupart des communes situées le long de l'axe Annecy-Genévois, dans la Vallée de l'Arve, ainsi que le long de la voie reliant Thonon-les-Bains à Genève.

La hausse de la population entre 1999 et 2006 confirme la tendance à l'étalement périurbain. En 2006, comme dans les années 90, 93 % des habitants de Haute-Savoie résident dans l'espace à dominante urbaine. Ce sont les communes

périurbaines qui connaissent la plus forte progression : +2,3 % par an (+2,0 % dans les années 90) contre +1,0 % pour les pôles urbains. Dans les communes de l'espace rural, le rythme de croissance démographique s'est légèrement accéléré passant de +0,9 % par an dans les années 90 à +1,1 % depuis 1999.

La population des trois premières agglomérations du département, Annecy, Thonon-les-Bains et Annemasse, a augmenté de 1999 à 2006. La commune de Thonon-les-Bains, 31 200 habitants, a accéléré sa croissance démographique : +1,1 % par an, contre +0,2 % entre 1990 et 1999. Les communes proches ont, elles aussi, connu une croissance importante, supérieure à 2 % par an. Annemasse, après avoir perdu de la population dans les années 90, en gagne à nouveau (+0,7 % par an) et compte près de 29 000 habitants en 2006. Sa communauté d'agglomération enregistre une hausse plus forte (+1,2 %) et atteint 74 000 habitants.

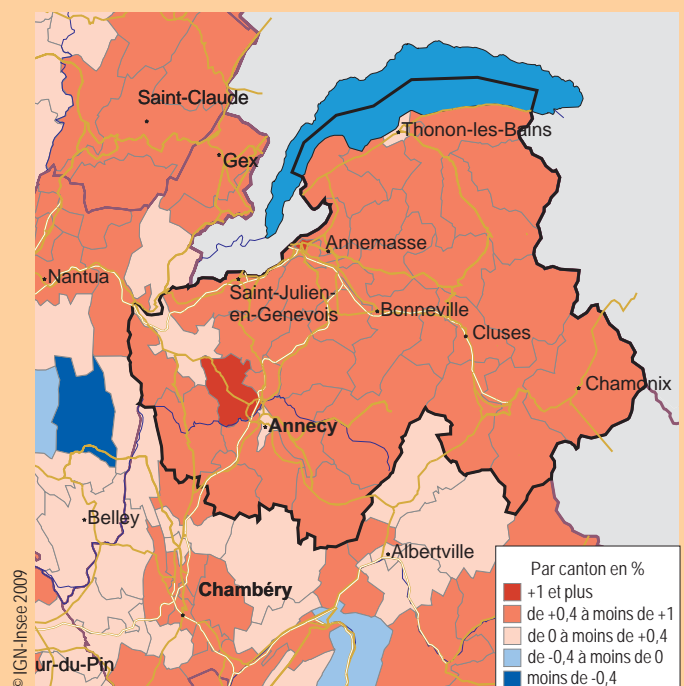
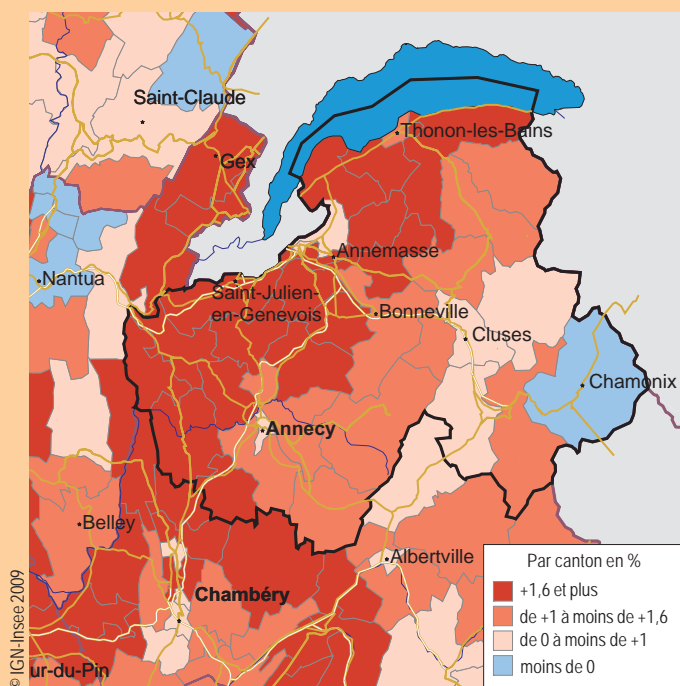
À Annecy, la progression est l'une des plus faibles du département (+0,2 % par an). Ceci peut s'expliquer par les limites foncières et le coût du logement. Cette croissance modeste s'observe également dans les communes limitrophes. Globalement, la population de la communauté d'agglomération augmente de 0,7 % par an. Dans ce département à la croissance dynamique, cette

Tous les cantons profitent de la hausse de la population sauf Chamonix

Un accroissement naturel homogène sur tout le territoire

Variation annuelle moyenne de la population entre 1999 et 2006

Variation annuelle moyenne due au solde naturel entre 1999 et 2006



Source : Insee, Recensements 1999 et 2006

Source : Insee, Recensements 1999 et 2006

Un département en plein essor démographique

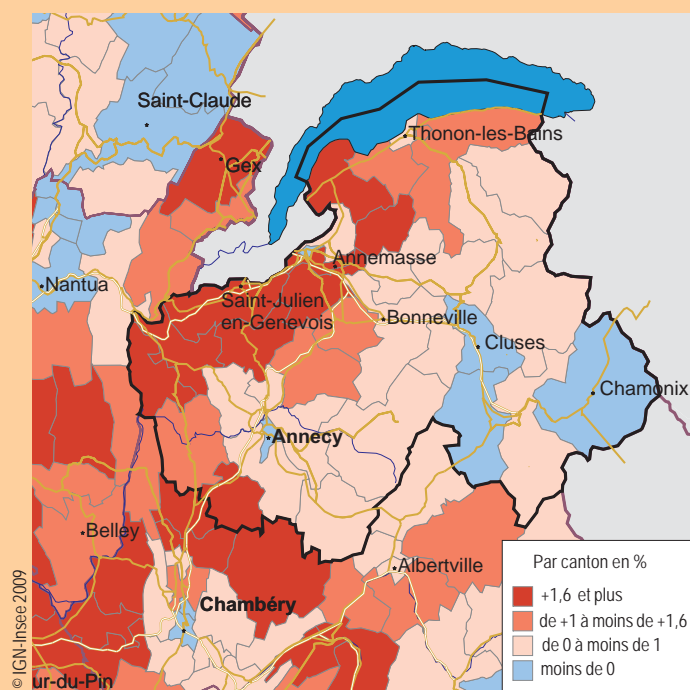
	Population			Taux de variation annuel moyen (en %)	Taux de variation annuel moyen 1999-2006 (en %)		
	1990	1999	2006		Total	dû au solde naturel	dû au solde migratoire apparent
France métropolitaine	56 615 200	58 520 700	61 399 500	0,4	0,7	0,4	0,3
Rhône-Alpes	5 350 700	5 645 800	6 021 300	0,6	0,9	0,5	0,4
Haute-Savoie	568 300	632 000	696 300	1,2	1,4	0,6	0,8
Pôles urbains	370 100	399 900	428 700	0,9	1,0	0,7	0,4
Périurbain	158 300	188 600	220 500	2,0	2,3	0,6	1,6
Total espace à dominante urbaine	528 300	588 500	649 300	1,2	1,4	0,6	0,8
Total espace à dominante rurale	39 900	43 400	47 000	0,9	1,1	0,6	0,5
<i>Les communautés d'agglomération</i>							
Annécienne	119 400	128 100	134 800	0,8	0,7	0,6	0,1
Annemasse - Les Voirons - Agglomération	65 700	68 300	74 000	0,4	1,2	0,7	0,5
<i>Les 10 principales communes¹</i>							
Annecy	49 600	50 300	51 000	0,2	0,2	0,4	-0,2
Thonon-les-Bains	28 400	29 000	31 200	0,2	1,1	0,3	0,7
Annemasse	27 700	27 200	28 600	-0,2	0,7	1,1	-0,4
Annecy-le-Vieux	17 500	18 900	19 800	0,8	0,7	0,4	0,3
Cluses	16 400	17 700	17 800	0,9	0,1	1,0	-0,9
Seynod	14 800	16 400	17 400	1,2	0,9	0,9	0,0
Cran-Gevrier	15 600	16 400	16 800	0,6	0,3	0,9	-0,6
Sallanches	12 800	14 400	15 500	1,3	1,0	0,7	0,3
Rumilly	10 000	11 200	12 800	1,3	1,9	0,8	1,1
Gaillard	9 600	9 900	11 500	0,4	2,1	0,6	1,5

¹ Population municipale

Sources : Insee, Recensements 1990, 1999 et 2006

Le Genevois français très attractif

Variation annuelle moyenne due au solde migratoire entre 1999 et 2006



Source : Insee, Recensements 1999 et 2006

évolution paraît faible mais reste cependant équivalente à celle de l'agglomération de Chambéry et supérieure à celle de Grenoble.

Pratiquement toutes les communes du département ont vu leur population augmenter depuis 1999, à l'exception de certaines communes de montagne. Chamonix et Megève, stations de sports d'hiver renommées, perdent des habitants (respectivement -0,9 % et -1,9 % par an). Ce phénomène peut s'expliquer par la hausse du coût de l'immobilier qui dissuade les actifs de se loger sur place et conduit à la transformation de résidences principales en résidences secondaires. La Clusaz, Morzine et Les Gets perdent également des habitants.

La forte croissance démographique de la Haute-Savoie s'explique par un afflux important de nouveaux habitants, combiné à un nombre plus élevé de naissances que de décès. En effet, le solde migratoire apparent est élevé (+0,8 % par an) et l'excédent naturel est important (+0,6 %). C'est le seul département rhônalpin où les contributions de ces deux facteurs sont aussi proches. Elles sont également plus élevées que dans l'ensemble de la région (+0,4 % et +0,5 %). Ces deux évolutions conjuguées ont profité à la quasi-totalité du territoire.

Depuis 1990, les taux d'évolution annuels de population dus au solde naturel sont très stables. Ils sont sensiblement équivalents quel que soit le type d'espace : urbain ou rural, entre 0,6 % et 0,7 % par an. Durant la période récente, ces progressions sont pratiquement les mêmes pour l'ensemble des cantons du département, même si

Un excédent naturel et un solde migratoire apparent élevés

elles sont plus modérées à Thonon-les-Bains ou Annecy. À Annemasse, le nombre de naissances est nettement supérieur à celui des décès.

Le changement par rapport aux années 90 vient surtout de l'accélération des mouvements migratoires. Globalement, l'excédent des arrivées sur les départs en Haute-Savoie progresse dans les zones urbaines comme dans le rural. Les tendances récentes des migrations de population ne sont cependant pas identiques selon la situation géographique. Elles sont même opposées entre l'est du département et le nord-ouest, proche de la frontière suisse.

À l'est, les cantons de Chamonix, Cluses et Sallanches, présentent des soldes migratoires

négatifs. Au centre du département, les échanges migratoires sont positifs mais moins élevés que dans la zone frontalière.

La partie genevoise du département est devenue, depuis 1999, la plus attractive. Une des explications est fournie par les nombreux actifs travaillant à Genève et résidant en Haute-Savoie. Saint-Julien-en-Genevois profite notamment de cet essor pour gagner de la population et dépasser le seuil des 10 000 habitants. Thonon-les-Bains connaît ces dernières années une croissance de sa population dont la majeure partie s'explique par un solde migratoire apparent plus fort (0,7 % par an entre 1999 et 2006 contre 0,3 % entre 1990 et 1999). ■

Une nouvelle méthode de recensement

Depuis janvier 2004, le recensement de la population résidant en France est réalisé par enquête annuelle. Chaque commune de moins de 10 000 habitants est recensée de manière exhaustive tous les cinq ans, à raison d'une commune sur cinq chaque année. Dans les communes de 10 000 habitants ou plus, une enquête est réalisée annuellement auprès d'un échantillon de 8 % des logements.

Ainsi, de 2004 à 2008, l'ensemble des habitants des communes de moins de 10 000 habitants et 40 % de la population des communes de 10 000 habitants ou plus sont pris en compte dans le cadre du nouveau recensement.

Le solde migratoire apparent

L'analyse de l'évolution de la population d'un territoire repose sur l'égalité :

Variation totale de la population =
solde naturel (naissance-décès) + solde migratoire (entrées-sorties).

Le solde migratoire est estimé indirectement par différence entre la variation totale et le solde naturel.

Il intègre donc aussi les imprécisions sur la variation totale de population, tenant à quelques petites différences de comparabilité entre deux recensements.

Il est donc qualifié de solde migratoire "apparent" afin que l'utilisateur garde en mémoire la petite marge d'imprécision qui s'y attache.

Espaces urbains et espaces ruraux

Les analyses de cette publication sont fondées, en partie, sur le zonage en aires urbaines et en aires

d'emploi de l'espace rural (ZAUER), défini sur la base du recensement de 1999, qui décline le territoire en deux grandes catégories :

- l'espace à dominante urbaine composé des pôles urbains et du périurbain (couronnes périurbaines et communes multipolarisées).

- l'espace à dominante rurale qui comprend des petites unités urbaines et des communes rurales.

Un pôle urbain est une unité urbaine offrant au moins 5 000 emplois.

Les communes périurbaines sont celles où au moins 40 % des actifs partent travailler dans un pôle urbain.

Estimation provisoire de la population

La nouvelle méthode de recensement par échantillon annuel permet de produire des estimations de population plus récentes sur des espaces géographiques suffisamment vastes comme les départements ou les régions. Les dernières données confirment les tendances décrites dans cet article.

Au 1 ^{er} janvier 2008	Population
Rhône-Alpes	6 121 000
Au 1^{er} janvier 2007	
Ain	573 500
Ardèche	309 000
Drôme	473 000
Isère	1 180 000
Loire	743 000
Rhône	1 683 000
Savoie	407 000
Haute-Savoie	705 000

INSEE Rhône-Alpes
165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :
Vincent Le Calonnec

Rédacteur en chef :
Lionel Espinasse

Pour vos demandes d'informations
statistiques :

- site www.insee.fr
- n° 0 825 889 452 (lundi à vendredi de 9h à 17h, 0,15 € la minute)
- message à : insee-contact@insee.fr

Dépôt légal n° 1004, mars 2009
© INSEE 2009 - ISSN 1165-5534

Pour en savoir plus

- "La croissance de la population se diffuse sur l'ensemble du territoire rhônalpin", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Résultats* n° 101, janvier 2009
- "Davantage de personnes seules que de couples avec enfants", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Résultats* n° 86, janvier 2008
- "6 millions de Rhônalpins et une attractivité renforcée", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Résultats* n° 66, janvier 2007

À paraître

Les analyses des résultats du recensement pour tous les départements de la région seront publiées entre janvier et mars 2009.

Déjà parus : la Loire, le Rhône, l'Ain, l'Ardèche
D'ores et déjà, les populations légales sont disponibles pour toutes les communes de France, ou pour tout échelon géographique supérieur sur le site internet www.insee.fr.